

Installation de la CELIOPE : Pour une meilleure information des opérateurs économiques



Répondre aux préoccupations des opérateurs économiques !

La relation entre la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) et les partenaires économiques va davantage s'améliorer. La Cellule d'Information des Opérateurs Economiques (CELIOPE) créée par le Décret n° 2014-865 du 23 décembre 2014 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget (MPMB) est installée à cet effet.

A travers cet instrument, le Ministre chargé du Budget entend faire droit aux préoccupations des opérateurs économiques et par conséquent, améliorer l'accès à l'information au sein de notre administration. Elle aura, si l'on s'en tient à ses missions, un rôle d'interface entre la DGBF et les opérateurs économiques. L'amélioration des relations entre la DGBF et le secteur privé ne connaîtra une réelle embellie que si la CELIOPE est effectivement perçue comme un outil d'information. Il s'agit pour nous de permettre aux entreprises de disposer de l'information vraie, juste, en temps réel en vue d'être compétitives dans le jeu de la concurrence. C'est le sens de l'existence de cette cellule d'Information pour ces acteurs du développement.

L'amélioration du service public à travers notre système d'information est un acte majeur qui s'inscrit dans un processus de performance. Pour ce faire,



certaines structures notamment la Direction des Marchés Publics (DMP) et la Direction de l'Administration du SIGFiP (DAS) seront fortement sollicitées vu leur rôle prépondérant dans l'exécution du budget. Cela est d'autant plus vrai que pour le budget 2015, 2391 milliards de FCFA sont consacrés à la commande publique au profit des Petites et Moyennes Entreprises (PME). Bien plus, les dispositions de l'annexe fiscale 2015 mettent en place une procédure qui facilite le remboursement des crédits de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). En outre, la signature en 2015 d'une convention sur le financement de la commande publique permet aux entreprises attributaires de bons de commandes de bénéficier de préfinancement de la part des banques. Notons que le volume des contrats de passation des marchés par entente directe est passé de 43% en 2013 à 23% en

2014. Autant de mesures incitatives à l'investissement qui ont nécessité la mise en place d'une structure qui va accompagner les opérateurs économiques en leur donnant la bonne information, d'où l'intérêt de cette cellule qui est un guichet unique regroupant les principaux outils de gestion des finances publiques.

La modernisation de l'administration financière ivoirienne implique des engagements forts, des idées novatrices marqués du sceau de la qualité.

Les paradigmes « améliorer la collaboration » et « recueillir les préoccupations éventuelles » contenus dans les objectifs de la cellule, trouvent ici toute leur importance. La mise en place d'une communication efficace, ciment d'une collaboration harmonieuse entre la DGBF et ses partenaires notamment, les opérateurs économiques, est aussi un pari que nous comptons gagner. Le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget qui y accorde du prix, a invité la presse nationale à faire la promotion de la nouvelle structure, lors de la cérémonie de lancement de la CELIOPE, le 12 mai 2015, dans le hall de la tour F de la Cité Financière.

TRAORE Seydou
Directeur Général
du Budget et des Finances

Pages

DOSSIER

- Cérémonie d'installation de la Cellule d'Information des Opérateurs Economiques de la DGBF
- La CELIOPE, un autre outil de gestion transparente pour la DGBF
- Allocution du DG
- Allocution du MPMB
- La cérémonie en images

4-9

4

5

6

7

8-9



DGBF EN MOUVEMENT

- Le PNUD remet une mallette pédagogique au MPMB

10-11

10-11

SCANNER

- Interview DFDC
- Bio express du DFDC

12-14

12-13

14

AU CŒUR DE LA DGBF

- Les acteurs de la dépense publique formés sur le module des Avances de Trésorerie
- Transparence dans la gestion du budget de l'Etat
- Sept nouveaux ministères instruits sur les DPPD-PAP
- Un séminaire du RESAFIG pour réorienter ses actions

15-18

15

16

17

18

EN REGION / SAN PEDRO

- L'amicale des DRB en conclave

19

TOUS AZIMUTS

- DPSB : Les agents se recréent à Green-Valley
- MA-DBE : Un nouveau président pour la mutuelle
- La DRBMGP honore ses secrétaires

20-23

20

21

22

- NAISSANCES
- NECROLOGIE

23

23

Directeur de Publication
TRAORE Seydou
Directeur Général du Budget et des Finances

Supervision
DIOMANDE Massanfi
Directeur Général Adjoint

Directeur de la Rédaction
Marie Hortense LALLIER
Directeur de la Formation, de la Documentation et de la Communication

Rédacteur en Chef
Irène K. SIDIBE
Sous-directeur de la Communication

Sécrétaire Général de la Rédaction
Gustave AGBANYAN
Communication Interne

Comité de Rédaction
Irène K. SIDIBE, DFDC
Gustave AGBANYAN, DFDC
Franceline FAMIN, DFDC
Serge KAIRELINE, DFDC
Marina AFFRO, DFDC
Moussa BAMBA, DFDC

Comité de Relecture
Germain KONAN, DFDC
Karine KOUSSAN, DFDC
Marie Jocelyne NEBOUT, CELIOPE
Trayé Bi DJO, DPSB

Réportage Photo
Silvère OULEPO, DFDC
Elie MOUSSO, DFDC

Conception / Réalisation
DFDC
BP 57 ABIDJAN / Tél: 20 21 43 38
E-mail : dgbfinfos@yahoo.fr
Site Web : www.dgbf.gouv.ci

PAO/ Photogravure/ Impression
CLIP SCAN Tél : 21 24 20 55

Tirage du N° 022
3.500 exemplaires

La Cellule d'Information des Opérateurs Economiques installée

Les opérateurs économiques ont désormais une cellule pour s'informer à la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF). Créée par le décret n° 2014-865 du 23 décembre 2014 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget, la Cellule d'Information des Opérateurs Economiques (CELIOPE) a été installée le mardi 12 mai 2015 dans le hall de la Tour F de la Cité Financière à Abidjan-Plateau, en présence d'un grand nombre d'opérateurs issus de faitières et associations.



Le discours de bienvenue a été livré par M. TRAORE Seydou, Directeur Général du Budget et des Finances qui a indiqué que la Cellule d'Information des Opérateurs Economiques est désormais le guichet unique qui regroupe les principaux outils de gestion des finances publiques, notamment le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP) et le Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP). Selon le Directeur Général, la CELIOPE est une réponse aux nombreuses préoccupations des opérateurs économiques qui ne disposent pas toujours de la bonne adresse pour avoir les informations relatives à la commande publique et formuler des requêtes quand cela est nécessaire. "Avec cette cellule, les requêtes portant sur les procédures de passation de marchés ainsi que celles relatives au suivi de l'exécution budgétaire trouveront des réponses diligentes à la satisfaction de tous", s'est engagé le Directeur Général. En outre, il a relevé que dans le cadre des réformes en cours dans l'administration publique qui consacreront la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), un nouveau système d'informations budgétaires est en cours

d'élaboration et permettra la mise à disposition du secteur privé, d'une base de données économiques pour faciliter l'accès à l'information sur la commande publique.

M. Abdourahmane CISSE, Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget, à la suite du Directeur Général, a expliqué que "La création de la CELIOPE s'inscrit dans le cadre des réformes qui visent à donner une orientation au secteur privé afin de lui permettre de jouer son rôle dans la consolidation de la croissance économique. La mise en place de la cellule constitue l'une des réformes majeures visant à réduire l'asymétrie d'informations entre le secteur privé et le secteur public" a déclaré le Ministre du Budget qui a fait remarquer par ailleurs, que le secteur privé est le bénéficiaire d'une grande partie du budget 2015, estimé à 2391 milliards de FCFA consacrée à la commande publique. Cependant, il faudrait pour en tirer profit, que les opérateurs économiques aient l'information nécessaire pour les entreprises. Par exemple, s'assurer de l'existence d'une couverture budgétaire avant d'engager leurs moyens dans les

contrats publics. C'est à ce besoin que vient répondre cette cellule d'information, notamment, en ce qui concerne la disponibilité ou non d'une couverture budgétaire ou le respect de la procédure de contractualisation. Selon M. Abdourahmane CISSE, la problématique est de déterminer la façon de réduire les risques encourus par le secteur privé dans les relations avec l'Etat, de faciliter les pratiques budgétaires et les procédures, et mettre fin aux incompréhensions. Pour finir, le Ministre a exhorté les opérateurs économiques à s'approprier cet outil qui est une vitrine mise à leur disposition. La cérémonie s'est achevée par la coupure du ruban et la visite des locaux. Le mieux à souhaiter, c'est plein succès à cette cellule qui vise d'une part à améliorer la collaboration entre les opérateurs économiques et la DGBF en les informant sur les textes, règlements, procédures et opérations relatifs au budget de l'Etat, et d'autre part, recueillir les préoccupations éventuelles de ces derniers concernant la commande publique et les règles qui les régissent.

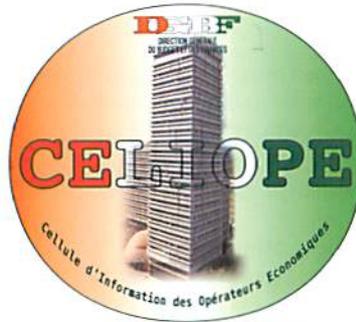
Serge Kairedine
et Gustave Agbanyan

La CELIOPE, un guichet unique pour un meilleur traitement des requêtes des opérateurs économiques

La Direction Générale du Budget et des Finances est un acteur important du système de gestion des finances publiques au regard de ses missions et de sa structure organisationnelle. C'est au vu de ce rôle capital dans le système de gestion financière, que depuis le 12 mai 2015, M. Abdourahmane CISSE, Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget, a procédé à l'installation de la Cellule d'Information des Opérateurs Economiques (CELIOPE). Cette cellule doit servir d'interface entre l'administration publique et le secteur privé aux fins d'une coopération plus fluide et une meilleure gestion de la commande publique à savoir les passations de marchés et autres prestations de service en son sein.

La CELIOPE est un outil d'aide au suivi des opérations budgétaires par les opérateurs économiques qui sont les fournisseurs et prestataires de services de l'administration publique. Deux (2) directions techniques sont mises à contribution. Il s'agit de la Direction de l'Administration du SIGFiP (DAS) et de la Direction des Marchés Publics (DMP).

Les demandes d'informations concernant les dotations budgétaires, le statut du traitement des dossiers, la régularité fiscale



Le logo de la CELIOPE

des comptes contribuables des nouveaux prestataires, les dates d'ouverture et de clôture du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP), le statut des lignes à marché retracés dans le Plan Général de Passation des Marchés et le Plan de Passation des Marchés ainsi que le niveau de traitement des marchés auront désormais des réponses adéquates au sein de ce nouveau Service de la DGBF. Les principaux outils de gestion des finances publiques notamment le SIGFiP et le Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP), sont d'un appui essentiel pour la satisfaction des diverses requêtes qui seront formulées.

En effet, ces applicatifs permettront de disposer en temps réel à travers le SIGFiP, du niveau des dotations budgétaires et de la situation d'exécution budgétaire et pour le SIGMAP, de la situation des lignes à marché.

L'avènement de la Cellule d'Information des Opérateurs

Economiques, à l'instar des autres réformes entreprises par Monsieur le Ministre auprès du Premier Ministre Chargé du Budget, vient créer le cadre approprié d'informations sur la gestion budgétaire à l'endroit de nos partenaires du secteur privé.

La CELIOPE est donc le cadre adéquat pour le traitement de toutes les requêtes sur la gestion budgétaire. Elle vise à améliorer la collaboration des opérateurs économiques avec la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF). Elle a pour objectifs :

- d'accueillir tout opérateur économique et de l'informer sur les textes, règlements, procédures et opérations relatifs au budget ;
- de fournir les informations sur la situation des crédits budgétaires ;
- d'assister, de conseiller et d'orienter les opérateurs économiques sur leurs demandes expresses relatives aux opérations budgétaires ;
- de recueillir les plaintes éventuelles et les requêtes diverses des opérateurs économiques sur les opérations budgétaires ;
- d'assurer le traitement des demandes en liaison avec les différentes directions concernées ;
- de produire et de communiquer les statistiques sur les sollicitations enregistrées.

N'ayant aucun doute sur le dynamisme et la compétence de l'équipe qui compose la Cellule, Monsieur le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget a invité les opérateurs économiques à s'y référer pour avoir une suite favorable à toutes leurs requêtes budgétaires.

Aussi pour permettre à la CELIOPE d'être performante, leurs suggestions et critiques seront-elles prises en compte.

Gustave Agbanyan



La CELIOPE : Missions et Organisation

Créé par le décret n° 2014-865 du 23 décembre 2014 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget, la CELIOPE est chargée :

- d'accueillir et d'informer tout opérateur économique sur les textes, règlements, procédures et opérations relatifs au budget ;
- de fournir les informations sur la situation des crédits budgétaires ;
- d'assister, de conseiller et d'orienter les opérateurs économiques sur leurs

demandes expresses relatives aux opérations budgétaires ;

- de recueillir les plaintes éventuelles et les requêtes diverses des opérateurs économiques sur les opérations budgétaires ;
- d'assurer le traitement des demandes en liaison avec les différentes directions concernées ;
- de produire et de communiquer les statistiques sur les sollicitations enregistrées.

Le responsable en charge de cette cellule

est Chef de service avec rang de Sous-directeur d'Administration Centrale. La structure fonctionne avec neuf agents repartis en deux services :

- **le Service Accueil** chargé d'accueillir, de recueillir les demandes d'informations et de communiquer les informations aux opérateurs économiques ;
- **le Service Exploitation** qui assure le traitement des demandes en liaison avec les directions concernées et produit toutes les statistiques.

Cérémonie d'installation de la CELIOPE

Discours de M. TRAORE Seydou

Directeur Général du Budget et des Finances



Je voudrais, avant tout propos, souhaiter à tous, la cordiale bienvenue dans les locaux de la Direction Générale du Budget et des Finances qui se félicite de partager, en ce jour spécial, avec vous, la profonde joie qui l'anime à l'occasion de la cérémonie d'installation de la Cellule d'Information des Opérateurs Economiques, en abrégé, CELIOPE.

Cette cérémonie a lieu par la volonté d'un artisan ingénieux et proactif, en la personne de Monsieur le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget.

C'est pour moi l'occasion d'adresser mes vifs et sincères remerciements à vous, Monsieur le Ministre, qui avez eu la clairvoyante idée de la création d'une Cellule d'Information.

Monsieur le Ministre,

En donnant vie à ce projet de mise en place d'une Cellule d'Information des Opérateurs Economiques, vous offrez ainsi à nos partenaires du secteur privé, une réponse appropriée à nombre de leurs préoccupations.

Pour les opérateurs économiques, cette cellule sera le creuset de collecte d'informations diverses. Elle constituera assurément, à leurs yeux, la vitrine de la transparence qui présentera à tous, le degré de mise en œuvre des principes d'équité, d'accessibilité aux services publics et de redevabilité, trois éléments essentiels à la promotion de la bonne gouvernance, prônée par le Gouvernement avec à sa tête, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA.

Pour les agents de la Direction Générale du Budget et des Finances dont l'environnement de travail, les procédures, valeurs et méthodes sont étrangères à plus d'un,

vous donnez ainsi l'opportunité d'intensifier les échanges avec les différents partenaires en vue d'instaurer un climat de confiance, propice à la crédibilisation de notre administration financière.

Monsieur le Ministre,

L'intérêt de l'avènement de la CELIOPE réside dans les objectifs que vous assignez à cette unité administrative à travers le décret qui la crée, à savoir :

- accueillir tout opérateur économique et l'informer sur les textes, règlements, procédures et opérations relatifs au budget ;
- fournir les informations sur la situation des crédits budgétaires ;
- assister, conseiller et orienter les opérateurs économiques sur leurs demandes expresses relatives aux opérations budgétaires ;
- recueillir les plaintes éventuelles et les requêtes diverses des opérateurs économiques sur les opérations budgétaires ;
- assurer le traitement des demandes en liaison avec les différentes directions concernées ;
- produire et communiquer les statistiques sur les sollicitations enregistrées.

Monsieur le Ministre, Honorables invités

Dans le suivi des opérations budgétaires, les opérateurs économiques qui sont les fournisseurs et prestataires de services de l'administration publique, expriment au quotidien des préoccupations qui sont traitées par les services de la Direction Générale du Budget et des Finances.

Deux directions techniques sont à ce propos, principalement, mises à contribution. Il s'agit de la Direction de l'Administration du SIGFiP (DAS) et de la Direction des Marchés Publics (DMP).

La DAS comme vous le savez, Monsieur le Ministre, est de par ses missions, l'interlocutrice des opérateurs économiques pour fournir les informations sur les dotations budgétaires, le statut du traitement des dossiers, la régularité fiscale des comptes contribuables des nouveaux prestataires ainsi que les dates d'ouverture et de clôture du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP).

Pour ce qui est de la DMP, les requêtes des opérateurs portent essentiellement sur le statut des lignes à marché retracées dans le Plan Général de Passation des Marchés et le Plan de Passation des Marchés, ainsi que le niveau de traitement des marchés. La DMP se trouve constamment confrontée à des problèmes de formulaires mal

remplis et des dossiers d'appel d'offres (DAO) pas toujours disponibles à temps.

Monsieur le Ministre, Mesdames et messieurs,

La création de cette Cellule d'Information qui est désormais le guichet unique regroupant les principaux outils de gestion des finances publiques, notamment le SIGFiP et le Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP), vient répondre aux nombreuses préoccupations des opérateurs économiques qui ne disposent pas toujours de la bonne adresse pour formuler leurs diverses requêtes.

Avec la CELIOPE, les requêtes portant sur les opérations de passation des marchés publics ainsi que celles relatives au suivi de l'exécution budgétaire, trouveront des réponses diligentes à la satisfaction de tous.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais relever que cette innovation est la première étape de ce qui se dessine pour le futur.

En effet, dans le cadre de la mutation de nos finances publiques vers une gestion axée sur les résultats, un nouveau système d'information budgétaire est en cours d'élaboration et permettra la mise à disposition des opérateurs économiques, d'une base de données sur les informations les concernant. Cette base accessible directement par Internet ou tout autre moyen de télécommunication sécurisé, évitera aux opérateurs bien des déplacements et aux agents de l'Administration l'engorgement de leurs bureaux.

Mesdames et messieurs les Opérateurs Economiques et partenaires du secteur privé,

Vous disposez désormais d'un cadre adéquat pour le traitement de toutes vos requêtes sur la gestion budgétaire. La CELIOPE est votre outil. Vous y trouverez une équipe compétente, pour répondre à toutes vos attentes. Elle deviendra d'autant plus performante que vous la solliciterez régulièrement.

C'est sur cet appel que je voudrais clore mon propos, en vous réitérant Monsieur le Ministre, mes remerciements et ceux de l'ensemble de mes collaborateurs, d'avoir accepté de présider cette cérémonie consacrée à l'ouverture de la Cellule d'Information des Opérateurs Economiques.

Cérémonie d'installation de la CELIOPE

Discours de M. Abdourahmane CISSE

Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget



C'est avec un réel plaisir que je prends la parole ce jour, à l'occasion de la cérémonie de lancement de la « Cellule d'Informations des Opérateurs Economiques » de la Direction Générale du Budget et des Finances.

Je voudrais à cette occasion saluer la présence distinguée des représentants du patronat ivoirien, dont la présence ce matin, plus que le symbole d'un partenariat étroit entre l'Etat et le secteur privé, nous conforte quand à la pertinence de l'initiative de mise en place de cet instrument.

A ces remerciements, je voudrais associer tout le secteur privé, notamment les responsables de petites et moyennes entreprises.

Je n'oublie pas également la société civile, à travers les associations de consommateurs qui nous font l'honneur de s'associer à cette rencontre.

Je voudrais terminer ces remerciements en me tournant vers la presse, pour son accompagnement constant. Vous participez aujourd'hui à la mise en place d'un instrument qui doit constituer une référence pour les opérateurs économiques. Je ne doute pas que le relai que vous ferez contribuera à mieux faire connaître la Cellule.

Mesdames et Messieurs,

Tirant les enseignements des gestions budgétaires passées et des bonnes pratiques ailleurs dans le monde, le Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget, a décidé d'améliorer l'information des acteurs privés interagissant avec le budget de l'Etat, sous différentes formes.

A ce titre, après l'accord du Gouvernement, nous avons instruit le Directeur Général du Budget et des Finances et ses équipes, à l'effet de donner corps à cette idée, qui vise à faciliter la connaissance du langage, des procédures et des pratiques budgétaires. Quatre mois après les instructions, nous sommes aujourd'hui à l'inauguration

et au lancement effectif de la Cellule. Je voudrais donc féliciter Monsieur TRAORE Seydou et l'ensemble de ses collaborateurs pour le travail abattu pour parvenir à ce résultat.

La création de la Cellule d'information des opérateurs économiques s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la République, de procéder à des réformes qui donnent de la visibilité au secteur privé, afin de lui permettre de mieux jouer son rôle dans la consolidation de la croissance. En effet :

- après la révision de la procédure de gestion des crédits de TVA, qui permet aujourd'hui, d'une part, d'améliorer l'approvisionnement de la régie en charge du paiement desdits crédits et d'autre part, d'assurer une équité et la célérité des remboursements en appliquant strictement la méthode du FIFO ;

- après le renforcement du suivi des procédures de passation des marchés, qui ont permis de réduire le volume des contrats de passation par entente directe de 43% en 2013 à 23% en 2014 ;

- après la signature en 2015 d'une convention sur le financement de la commande publique pour permettre aux entreprises attributaires de bon de commande de bénéficier de préfinancement de la part des banques ;

la mise en place de la Cellule d'information des opérateurs économique constitue l'une des réformes majeures, visant à réduire l'asymétrie d'information entre le secteur privé et le secteur public.

En effet, une grande partie du budget de l'Etat est consacrée à la commande publique, avec environ 2 391 milliards en 2015.

Si les bénéficiaires de ces dotations sont le secteur privé, il est connu de tous qu'un opérateur économique n'a pas toujours la possibilité de s'assurer de l'existence de couverture budgétaire, avant d'engager ses moyens dans les contrats publics.

La problématique à résoudre était donc de savoir comment réduire les risques pour le secteur privé dans ses relations contractuelles avec l'Etat.

Le risque lié à l'asymétrie d'information entre le donneur d'ordre et l'attributaire d'un bon de commande, se traduit bien souvent par des incompréhensions sur les engagements de l'Etat, donnant lieu à des terminologies parfois méconnues du secteur privé et je cite : « arriérés », « reste à payer », « passifs ».

Chers opérateurs économiques,

La Cellule d'Information des Opérateurs

Economiques, dont la création vise à répondre à cette attente, en vous donnant la possibilité d'éviter de prendre des risques liés, notamment au manque de couverture budgétaire pour financer une opération ou au non respect de la procédure de contractualisation.

Ce faisant, la Cellule qui constitue un outil à votre disposition, vous permettra de conclure des contrats plus sécurisés, car entamés avec un minimum de certitude.

La CELIOPE est chargée spécifiquement :

- de vous accueillir et de vous informer sur les textes, règlements, procédures et opérations relatifs au budget de l'Etat ;
- de vous fournir les informations sur la situation des crédits budgétaires et des passations des marchés publics ;
- de vous assister, de vous conseiller et de vous orienter vers les services à même de répondre à vos préoccupations spécifiques ;
- de collecter également toutes vos suggestions relatives aux questions budgétaires notamment des marchés publics.

Mesdames et Messieurs,

Au regard de l'importance de cette Cellule, je voudrais exhorter les responsables de la Cellule à faire en sorte que cet instrument soit une source de satisfaction, pour l'Administration et le secteur privé.

La crédibilité s'acquiert par les actes et se consolide par la constance de la rigueur. Je vous engage à devenir crédible par votre qualité de gestion individuelle et collective de la Cellule.

J'attends avec beaucoup d'impatience, vos rapports mensuels et le retour du secteur privé sur votre réactivité, votre engagement et surtout la qualité de l'accueil de la prise en charge des opérateurs économiques.

Monsieur le Directeur Général, je vous invite à poursuivre vos efforts dans ce projet en assurant un suivi régulier et rigoureux. C'est maintenant que la réforme prend corps et nous avons l'obligation de donner satisfaction.

Au secteur privé, je voudrais vous inviter à vous approprier pleinement cet outil d'information qui est le vôtre.

J'invite également la presse à faire un large écho suffisant de cette Cellule auprès de la population et des opérateurs économiques.

Pour ma part, je voudrais vous donner l'assurance que je ne ménagerai aucun effort pour accompagner le bon fonctionnement de la Cellule.

Sur ce, je voudrais clore mon propos, en réitérant mes remerciements à tous.

Cérémonie d'installation de la CELIOPE en images



Le DG et ses Collaborateurs attendent le Ministre



Une hotesse remet un bouquet de fleurs au MPMB à son arrivée



Le DG accueille le Ministre



Le MPMB salue les Directeurs Centraux



Le DG accueille le Dir. Cab. du MPMB



Le DG reçoit le MPMB à son Bureau



L'entrée du MPMB et du DGBF à la rotonde de la cité financière



Le MPMB salue des opérateurs économiques

Cérémonie d'installation de la CELIOPE en images



Une vue de quelques opérateurs économiques



M. Yao Konan Florent,
chef de la CELIOPE



Une vue de quelques opérateurs économiques



Coupure du ruban de la CELIOPE



Photo de la cérémonie d'installation de la CELIOPE

Directives de l'UEMOA / Formation des formateurs**Le PNUD remet une mallette pédagogique au MPMB**

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a procédé à la remise officielle d'un kit de formation de haut niveau dénommé « la mallette pédagogique » au Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget (MPMB). C'était le vendredi 22 mai 2015 au 20ème étage de l'Immeuble SCIAM à Abidjan-Plateau.

La cérémonie de remise de la mallette pédagogique au Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget (MPMB) a été marquée par plusieurs allocutions. Ainsi M. Luc GREGOIRE, Directeur Pays du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a salué le travail abattu depuis trois ans qui permet des avancées pour accompagner l'ambitieux programme Ivoirien de réforme des finances publiques. « La mallette pédagogique est le fruit d'un travail de longue haleine » a-t-il affirmé. Lui emboitant le pas, Mme Laurence JACQUET, coordonnatrice régionale du PNUD, Pôle Dakar « Stratégie et Finances publiques », s'est félicitée de la constitution de ce groupe de formateurs qu'elle considère comme un vivier pour la Côte d'Ivoire et partant, pour la sous-région Ouest Africaine. Pour sa part, M. Roger GOUDIARD, Directeur du Centre d'Etudes Financières Economiques et Bancaires (CEFEB), a indiqué que le contenu du kit permet aux bénéficiaires d'animer et de conduire des formations. Il a par ailleurs, attiré l'attention sur la nécessité d'assurer le suivi pour l'atteinte des objectifs escomptés. « C'est une opération test. Elle doit marcher et être un modèle pour les autres pays » a-t-il insisté.

A la suite des partenaires techniques, M. TRAORE Karim, Directeur de Cabinet du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget, représentant le Ministre Abdourahmane CISSE, s'est réjoui de cette cérémonie qui marque la clôture d'une formation intense de haut niveau à l'intention de neuf cadres Ivoiriens des finances publiques dont cinq issus de la Direction de la Réforme Budgétaire et de Modernisation de la Gestion Publiques (DRBMGP) à la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF).



Le Directeur Pays du PNUD remet la mallette pédagogique au Dir. Cab du MPMB



Le DG TRAORE Seydou reçoit la mallette pédagogique des mains du Dir. Cab du MPMB

S'adressant au pool de formateurs, le représentant du Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget, a formulé le vœu de voir partager les nouvelles connaissances qui contribue-

ront à la mise en place d'un vaste réseau de gestionnaires des finances publiques, compétents pour porter avec succès les réformes budgétaires.



Photo de famille à la fin de la cérémonie

La Mallette pédagogique a été remise par le Directeur Pays du PNUD M. Luc GREGOIRE au Directeur de Cabinet, M. TRAORE Karim, qui à son tour, l'a remise à M. TRAORE Seydou, Directeur Général du Budget et des Finances, chargé d'assurer une utilisation optimale de cet outil pour mieux accompagner les

acteurs sectoriels chargés de la gestion des finances publiques, à travers la DRBMGP.

Les nouveaux experts ont reçu des diplômes de fin de formation.

La Mallette pédagogique est un kit destiné au pool d'experts Ivoiriens et contenant l'ensemble des formations qui

leur ont été dispensées depuis 2013. La présentation synthétique du document structuré en deux parties et comprenant plusieurs modules, a été faite par M. Daouda KAMANO, Conseiller Régional du PNUD, Pôle de Dakar.

Gustave Agbanyan

Le pool d'experts Ivoiriens

1- YAPI Ghislain Sylvestre, Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget (DGBF), Direction de la Réforme Budgétaire et de Modernisation de la Gestion Publique ;

2- GAE Ablé Zoé, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Direction de la Décentralisation des Universités ;

3- COULIBALY Mamadou, Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget (DGBF), Direction de la Réforme Budgétaire et de Modernisation de la Gestion Publique ;

4- ACHI Valentin, Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget (DGBF), Direction de la Réforme Budgétaire et de Modernisation de la Gestion Publique ;

5- YOBOUET Simplicie, Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, Direction des Stratégies, de la planification et des Statistiques ;

6- KOUA Ekian Arsène, Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget (DGBF), Direction du Budget de l'Etat ;

7- ADAYE Kouakou Damase, Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, Direction des Affaires Financières ;

8- ATTA Koua Hubert, Ministère du Plan et du Développement, Direction de la Programmation des Investissements Publics ;

9- DUA Koffi Kossonou, Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget (DGBF), Direction de la Réforme Budgétaire et de Modernisation de la Gestion Publique.

NOTRE SITE WEB

www.dgbf.gouv.ci

INTERVIEW DU DFDC

« La DFDC, la benjamine des directions de la DGBF s'affirme de plus en plus »

La communication sur les Directions Centrales pour faire connaître notre administration, suit son cours. Plusieurs Directions Centrales ont été visitées. Votre bulletin DGBF Infos s'intéresse cette fois à la Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication (DFDC) dans une interview exclusive avec son premier responsable Mme LALLIER Marie Hortense.

DGBF Infos : Pouvez-vous nous présenter la Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication (DFDC) ?

LALLIER Marie Hortense : La Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication a été créée par le décret n° 2011-222 du 07 septembre 2011 portant organisation du Ministère de l'Economie et des Finances. C'est la benjamine des Directions Centrales, la DFDC comprend trois Sous-directions à savoir, la Sous-direction de la Formation, la Sous-direction de la Documentation et des Archives et la Sous-direction de la Communication. La DFDC a pour missions essentielles d'assurer l'organisation de la formation, le renforcement des capacités, la coordination de la production, de l'édition et de la diffusion des publications, la gestion de la documentation et des archives, la mise en œuvre des stratégies de communication et le suivi de l'exécution. La DFDC est située à Angré septième tranche à l'exception de la Sous-direction de la Documentation et des Archives qui est maintenue à la Tour F de la Cité Financière au Plateau.

DGBF Infos : Quels sont vos rapports avec les autres Structures de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) ?

LMH : Nos rapports sont essentiellement professionnels car nous assurons la couverture médiatique des activités (séminaires et ateliers) organisées par les autres directions. Nous archivons également les documents officiels (décrets, arrêtés, publications, éditions, le Journal Officiel etc.). De plus, nous sommes sollicités pour couvrir les sorties officielles de la hiérarchie de la DGBF. Nous avons aussi pour mission d'assurer la formation continue des agents de la DGBF et des autres acteurs du circuit de la dépense publique. En un mot, nous intervenons en amont et en aval des



Mme LALLIER Marie Hortense, Directeur de la Formation, de la Documentation et de la Communication

activités majeures de notre Direction Générale.

DGBF Infos : Vous avez pour missions d'assurer la formation continue des agents de la DGBF et des autres acteurs du circuit de la dépense publique. Quel bilan pouvez-vous dresser depuis votre prise de fonction ?

LMH : La formation continue et le renforcement des capacités des agents constituent un pan essentiel de notre

mission. Pour l'heure, le bilan de cette mission de formation n'est pas assez perceptible dans la mesure où la Sous-direction en charge de cette formation n'a pas encore pris ses marques. En effet, nous avons pris fonction en 2013, à un moment où le budget était déjà en exécution. Nous n'avions donc pas de budget pour travailler. L'essentiel de notre travail a donc consisté à élaborer le plan de formation général de la DGBF en attendant que les moyens soient mis à notre disposition pour le déroulement de nos activités. Au plan des formations, nous avons pu envoyer une quinzaine de cadres, notamment en France et au Canada. Nous avons programmé la formation des agents de la DFDC sur les procédures de passation des marchés publics, la rédaction administrative, la maîtrise des cérémonies et la rédaction des discours. Quant à la formation des acteurs déconcentrés du circuit de la dépense publique, elle n'a pu se tenir en 2014 faute de financement. Toutefois, les missions conjointes de prospection ont pu être effectuées avec la Direction de l'Administration du SIGFiP dans les villes à connecter que sont : Minignan, Bouna, Boundiali, Niakaramadougou, KounFao, Sakassou, Béoumi, Ouangolodougou, Tengrela, Toulepleu, Biankouma, Méa-gui, Danané, Guiglo et Zouan-Hounien.



La DFDC en séance de travail avec ses collaborateurs



Séance de travail de la Sous-direction de la Communication



Les auditeurs au cours d'un exercice pratique

DGBF Infos : La DFDC a finalisé le projet du Plan de formation 2015 de la DGBF. Quel en est le contenu ?

LMH : En tenant compte des besoins des Directions et des contraintes budgétaires, nous avons recueilli les thèmes déclinés comme suit : Initiation et perfectionnement aux Logiciels Microsoft ; Formation des formateurs ; Conception et animation de modules de formation ; Protocole et art de communiquer ; Rédaction administrative ; Pratique du métier de secrétaire, Assistanat et stratégies d'amélioration de la performance ; Maîtrise de cérémonies. Ce sont des thématiques pluridimensionnelles pour satisfaire à toutes les demandes de formation.

DGBF Infos : Pouvez-vous faire un point des activités de la Sous-direction de la Documentation et des Archives ?

LMH : Plusieurs actions ont été menées depuis notre nomination . Nous avons, dès notre prise de fonction fait l'acquisition des documents budgétaires, des monographies, de revues et périodiques nationaux et internationaux, de journaux officiels de la République de Côte d'Ivoire (JORCI) et d'autres documents

budgétaires. Nous avons procédé à la collecte des documents essentiels ayant trait aux activités budgétaires dans les structures de la DGBF, le traitement des documents acquis et leur stockage en rayons et confectionné les d'imprimés de gestion du CDA. En outre, nous avons élaboré les produits documentaires qui facilitent l'accès à l'information disponible ; la rédaction des textes réglementaires devant régir le fonctionnement du CDA contenus dans une charte de gestion. Le démarrage des travaux d'informatisation a été fait à l'aide du logiciel Winisis. Pour finir, il y a eu l'identification des ressources documentaires, l'élaboration de projets de plan de classement des documents ainsi que l'élaboration de projets de tableaux de gestion des archives. Lorsque tout sera effectivement mis en place, le CDA pourra se targuer d'être aussi un centre de référence.

DGBF Infos : Quelles sont les difficultés spécifiques des Sous-directions ?

LMH : Les difficultés sont nombreuses et diverses. La DFDC étant de création nouvelle, nous essayons avec l'aide de la hiérarchie d'apporter des solutions aux difficultés rencontrées. D'abord en ce qui concerne le fonctionnement, les trois Sous-directions travaillent de façon autonome sans lien direct entre elles. Ce qui diffère des autres directions qui traitent des thématiques homogènes

et dont la coordination est plus ou moins aisée. S'agissant de la Sous-direction de la Documentation, nous n'avons pas encore tout le fonds documentaire comme souhaité pour satisfaire les besoins des usagers, tout comme l'acquisition régulière des monographies. Par ailleurs, les travaux d'informatisation des données ne sont pas encore finalisés. Au niveau de la Sous-direction de la Formation, nous avons des difficultés liées d'une part, à l'exécution du budget qui nous est alloué et d'autre part, à la rétrocession des activités de formation à la DFDC. En ce qui concerne la Communication, malgré les efforts de la hiérarchie, la Sous-direction a besoin d'être équipée en matériel technique et étoffée en personnel pour mener à bien ses missions. Par ailleurs, certaines Directions Centrales ne nous associent pas aux activités de communication qu'elles mènent.

DGBF Infos : Quelles sont les difficultés rencontrées depuis que vous occupez ce poste ?

LMH : La difficulté à laquelle nous avons été confrontés a été la connaissance et la maîtrise des dossiers. Je suis chargée d'une direction qui a des spécificités sans commune mesure avec les finances publiques. Il fallait dès ma prise de fonction me familiariser avec la nouvelle donne. Ensuite, il nous fallait des agents chevronnés à cause de la délicatesse de nos missions. Heureusement, nous avons une bonne équipe qui a seulement besoin d'être mieux encadrée. C'est ce que nous nous évertuons inlassablement à faire et comme le disait le philosophe Gaston Bachelard ; « le nouveau naît malgré l'ancien. » Le problème du budget de la formation est en train d'être résolu. Nous avons pu avoir un début de financement pour la gestion 2015. Nous comptons en avoir plus pour la gestion à venir.



La DFDC pose avec la Sous-direction de la Documentation et des Archives

DGBF Infos : Quels sont les objectifs à moyen et long terme de la DFDC ?

LMH : A moyen terme, nous avons à cœur d'équiper nos services avec du matériel de pointe afin de vous offrir de la qualité dans nos prestations notamment au niveau du bulletin d'informations « DGBF Infos ». Nos dernières parutions sont de meilleures factures. Ceci est très important pour un bulletin comme le nôtre. Pour cela, nous allons poursuivre notre politique d'équipement. Au niveau de la Sous-direction de la Documentation et des Archives, nous avons pour ambition la dématérialisation totale des archives. C'est d'ailleurs la raison pour

laquelle, nous poursuivons le processus de numérisation et de stockage des données sur support numérique jusqu'à la dématérialisation totale. C'est la tendance mondiale et nous nous inscrivons dans cette évolution technologique.

DGBF Infos : Quel est votre mot de fin ?

LMH : Je voudrais saluer « DGBF Infos » pour l'opportunité qu'il m'offre d'expliquer ce que nous faisons depuis notre nomination. En effet, au delà de l'aspect empirique (Communication, Documentation, Formation), il y a un immense travail qui se fait et qui n'est pas d'emblée

perçu. J'en profite pour demander aux directions de nous aider à leur proposer un travail de qualité en associant notre équipe de rédaction à leurs activités car nous ne créons pas l'information, nous la relayons tout simplement. Je voudrais aussi les inviter à fréquenter la documentation et les Archives pour les redécouvrir. Je ne saurais terminer sans présenter les excuses de la DFDC pour les désagréments de quelle que nature que ce soit qui ont pu être causés au cours de notre mission.

*Interview réalisée par
Serge Kairedine et
Gustave Agbanyan*



Photo de famille de la DFDC

BIO EXPRESS DFDC

Administrateur des Services Financiers, Madame LALLIER Marie Hortense est d'abord titulaire d'une maîtrise en droit, section judiciaire. Elle entre à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) et en sort diplômée du cycle supérieur. Depuis le 24 avril 2013, elle est nommée Directeur de la Formation, de la Documentation et de la Communication à la DGBF.

1986 : Agent Temporaire à la Direction de la Statistique du Ministère de l'Economie et des Finances.

1987 : Attaché des Finances à la Direction de la Statistique du Ministère de l'Industrie et du Plan.

1988-1990 : Chef du Personnel du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 88).

1990-1993 : Agent à l'Agence Comptable de la Direction de la Statistique.

1994-1995 : Cycle Supérieur de l'Ecole Nationale d'Administration.

1996 : Administrateur des Services Financiers.

1996 : Chargée d'Etudes à la Direction des Investissements Publics (Sous-directions des Aides Extérieures)

2001 : Chargée d'Etudes à la Direction du Budget de l'Etat (Services SIGFiP) et Contrôleur Budgétaire à l'ONAC, puis au CIAPOL.

2002 : Directeur Régional du Budget dans la Région des Lacs avec intérim dans la Vallée du Bandama.

2005 : Directeur Régional du Budget par Intérim dans la Région de la Marahoué.

2008 : Contrôleur Budgétaire à l'INP-HB.

Depuis le 24 Avril 2013, elle est nommée Directeur de la Formation, de la Documentation et de la Communication. Madame LALLIER a effectué quelques stages notamment au Programme de Renforcements des Capacités Managériales (MIRI), module des exécutives managers.

Renforcement des capacités

Les acteurs de la dépense publique formés sur le module des Avances de Trésorerie



Séance de formation à la salle machine de la SNDI

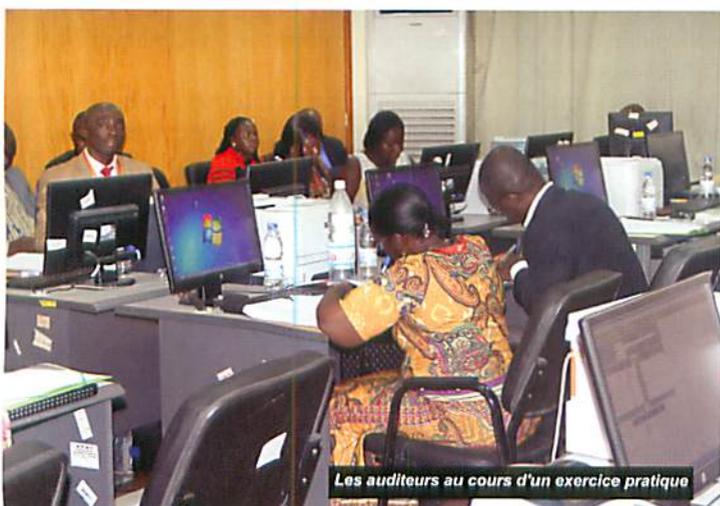
La Direction Générale du Budget et des Finances a organisé un séminaire de formation sur le module « Avance de Trésorerie », du 05 au 23 mars 2015, à la salle de saisie de la Société Nationale de Développement Informatique (SNDI) sise à Abidjan-Plateau.

Cette formation qui avait pour objectif principal de sensibiliser les acteurs sur la gestion des Avances de Trésorerie et la nécessité d'utiliser le module Avances de Trésorerie, de former les acteurs à l'utilisation dudit module, de relever les diffi-

Trésorerie, a permis aux différents acteurs de renforcer leurs capacités. La formation qui s'est déroulée en plusieurs étapes, a débuté par les agents de la Direction du Budget de l'Etat. Ensuite, les DAF des Ministères et Institutions ont été formés ainsi que les représentants des cabinets des Ministres du Budget et de l'Economie et des Finances. Enfin, ce fut le tour des Comptables Assignataires et leurs collaborateurs qui ont pris part à la formation.

Dans le cadre du suivi et de la limitation des Avances de trésorerie, un module

février 2012. Ce module vise à retracer électroniquement le circuit de toutes les avances de trésorerie consenties au cours de l'exercice budgétaire. Il permettra ainsi une meilleure traçabilité des Avances de Trésorerie, une réservation des crédits sur les imputations budgétaires et facilitera ainsi la régularisation des Avances de Trésorerie. Les participants ont accordé une importance particulière audit module lors de cette formation qui leur permettra de mieux l'exploiter.



Les auditeurs au cours d'un exercice pratique



Plan d'ensemble de quelques auditeurs

cultés rencontrés et de recueillir les recommandations et suggestions pour une gestion efficace des Avances de

complémentaire appelé Avances de Trésorerie a été mis en ligne dans la version 3 (V3) du SIGFiP depuis le 14

Marina AFFRO

SEMINAIRE /**Sept nouveaux ministères instruits sur les DPPD-PAP**

La première session du séminaire sur la formation des comités sectoriels des sept (7) nouveaux Ministères à l'élaboration des Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses-Projets Annuels de Performance (DPPD-PAP), s'est déroulée du 16 au 18 mars 2015 à Mantchan Hôtel de Grand-Bassam.

Placé sous la présidence de M. TRAORE Seydou, Directeur Général du Budget et des Finances, le séminaire avait pour but de renforcer les capacités des équipes sectorielles CDMT en vue de l'élaboration de leur tout-premier DPPD-PAP 2016-2018.

La première partie du séminaire s'est penchée sur la formation des acteurs au DPPD-PAP tandis que la deuxième partie se consacrait à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

Le Coordonnateur Sectoriel du programme pays de renforcement des capacités, M. KOUAME N'da Ludovic a précisé d'entrée que le Programme Pays de Renforcement des Capacités est un programme financé par la Fondation

pour le Renforcement des Capacités en Afrique (FRCA) et a pour tutelle, le Secrétariat National à la Gouvernance et au Renforcement des Capacités (SNGRC). Il a aussi indiqué que ce programme est disposé à accompagner la Direction de la Réforme Budgétaire et de Modernisation de la Gestion Publique dans le cadre de la mise en œuvre des dites réformes. M. DAOUA Kamano, expert au pôle régional du PNUD de Dakar, a dans son intervention, indiqué que son institution soutient la Côte d'Ivoire dans le cadre de la réforme budgétaire et de la modernisation de la gestion publique depuis 2010 et insisté sur l'échéance de la mise en œuvre de ce processus qui est fixée au 1^{er} janvier 2017 par l'UEMOA. Il a terminé ses propos en félicitant le réformateur ivoirien pour tout le travail réalisé. M. DIABA Roger, DGA du Budget et des Finances, à qui est échu la charge de l'ouverture du séminaire a, dans son adresse, témoigné sa gratitude à l'ensemble des Comités Sectoriels CDMT des sept (7) nouveaux ministères entrant dans le processus du CDMT ainsi qu'aux

partenaires techniques et financiers, notamment le PNUD, le Pôle de Dakar, l'Union Européenne et le Programme Pays pour le Renforcement des Capacités (PPRC), pour leur appui à la réalisation des objectifs du gouvernement ivoirien en matière de réforme des Finances Publiques.

Le DGA est par ailleurs, revenu sur les avantages qualitatifs que pourraient induire à long terme cet outil de gestion économique. Il a, pour clore ses propos, exhorté les séminaristes à s'impliquer réellement dans les travaux de ce séminaire afin qu'à terme, les acteurs budgétaires des différents ministères s'approprient les innovations introduites par les DPPD-PAP dans l'élaboration de leurs budgets afin de ne pas « rater le train de la réforme » a-t-il indiqué.

Organisée par la Direction de la Réforme Budgétaire et de Modernisation de la Gestion Publique (DRBMGP), cette formation s'inscrit dans le cadre du processus des réformes de l'administration financière.

Serge K.

NOTRE SITE WEB**www.dgbf.gouv.ci**

SEMINAIRE :**Le RESAFIG veut réorienter ses actions**

Photo de famille du BEN du RESAFIG dans le hall de l'hôtel bellecôte

Le Bureau Exécutif National (BEN) du Renouveau Syndical des Finances Générales (RESAFIG) s'est réuni le jeudi 16 avril 2015 à l'hôtel Belle Côte sis à Cocody (Riviera), dans le cadre d'un séminaire de réflexion sur la bonne marche du syndicat.

«Ce séminaire de réflexion s'inscrit dans la droite ligne des recommandations du séminaire de validation du plan d'actions 2015 qui a eu lieu en novembre 2014 à Yamoussoukro. Il s'agit cette fois, de procéder à la lecture et à l'adoption dudit plan d'actions», a déclaré M. fofié KOUAKOU, Président du Comité d'organisation.



Allocution du SG du Resafig

A son tour, Ange N'DA, Secrétaire Général du RESAFIG, a indiqué que le Renouveau Syndical des Agents des Finances Générales a été porté sur les

fonds baptismaux dans un contexte de lutte et de positionnement par rapport à d'autres entités syndicales qui étaient sur le terrain. Maintenant que les injustices décriées sont en passe d'être réglées et que les choses pour lesquelles le RESAFIG a mené la lutte sont examinées, il faut revoir la stratégie en vue de réorienter l'action syndicale. Par exemple dit-t-il, le slogan "tu vaux mieux que ça" est frappé de caducité vu le nivellement des acquis obtenus. Pour le secrétaire général, "il est plus que jamais urgent de fixer des objectifs à court et moyen termes et inscrire les actions du BEN ainsi que celles des sections dans une démarche qualité. L'objectif de la démarche qualité étant de se conformer aux normes et standards internationaux en matière de gestion des ressources humaines.

Les résolutions de ce séminaire de réflexion qui s'est déroulé en plénière, de 9 heures à 18 heures, donneront à coup sûr, une nouvelle dynamique au RESAFIG qui tient à mettre un point d'honneur à la modernisation de ses instances.



Une vue des séminaristes

S.K.

• REUNION ANNUELLE

L'amicale des DRB en conclave

La rencontre annuelle de l'Amicale des Directeurs Régionaux du Budget a eu lieu les 1^{er}, 2 et 3 mai à San-Pedro.

Profitant de la fête du travail, les DRB ont choisi la ville balnéaire du sud-ouest pour les assises de leur concertation annuelle. C'est la salle de billards de l'hôtel PALM ROCK BEACH, dans le quartier de BALMER qui a accueilli la dizaine de directeurs du budget venus de tous les quatre coins de la Côte d'Ivoire. Le DRB hôte, BIEGO Séraphin pour un coup d'essai, a réussi le coup de maître.

Les débats ont tourné autour de plusieurs sujets, notamment les conditions de travail, la vie de l'amicale. Au terme de cette longue réunion à huis clos, il a été décidé que pour la préparation du budget 2016, il faudra se rapprocher du Directeur du Budget de l'Etat (DBE) pour recueillir ses instructions. De plus, les Directeurs Régionaux du Budget veulent que face à

ont décidé d'adresser des courriers aux Administrateurs de Crédits Délégués afin de recueillir leurs propositions budgétaires au plus tard le 31 mai 2015. La séance de travail à proprement

leur collègue de la ville d'Abengourou. Il faut rappeler que les DR tiennent deux réunions statutaires dans l'année. Il est bon de rappeler que ces réunions statutaires se tiennent deux fois dans



la problématique du déficit récurrent d'agents SIGFiP dans les Directions Régionales, chaque DR fasse le point de ses besoins et le soumette au Directeur de l'Administration du SIGFiP (DAS). Finalement, au sortir de la réunion de San-Pedro, les Directeurs régionaux

parler s'est achevée un peu tard dans la soirée du vendredi à cause de divers problèmes de logistique. En attendant de faire le point des conclusions à leurs collègues qui n'ont pu effectuer le déplacement, les DRB confient l'organisation de la prochaine réunion à

l'année. La première, le jour de la fête du travail et la deuxième, le jour de la fête de la Toussaint qui a lieu tous les 1^{er} novembre.

Serge Kairedine, envoyé spécial

DPSB

La agents se recréent à Green-Valley

A la faveur de la fête de travail, la mutuelle des agents de la Direction des Politiques et Synthèses Budgétaires (DPSB-Solidarité) a organisée une sortie détente à Brofodoumé (axe Abidjan - Alepé).

Profiter pleinement de la fête du travail, oublier le stress quotidien, tel est l'objectif que se sont fixés les organisateurs de la première sortie détente de la mutuelle des agents de la Direction des Politiques et Synthèses Budgétaires (DPSB) dénommée DPSB-Solidarité. Tôt le matin, le cap a été mis sur le site touristique de Green Valley à quelques encablures de Brofodoumé, sur l'axe Abidjan-Alepé.

M. KONE Djibiri, président de la DPSB-SOLIDARITE a d'entrée, souhaité la cordiale bienvenue à ses collègues et indiqué que ladite sortie est l'occasion pour tous les mutualistes de se recréer, de déstresser après les temps de réflexions et les réunions qu'impose le travail. Il a, au nom de M. TANOÛ Séraphin, Directeur des Politiques et Synthèses Budgétaires, invité les mutualistes à profiter de ce moment de détente.

Certaines activités ont été organisées pour agrémenter la journée, notamment : un match de football, la natation, des jeux de cartes et de Dame, le jeu de



Des agents de la DPSB dévisent autour d'un repas



Photo de famille à l'issue d'un match de football

Ludo et une randonnée qui a permis aux uns et aux autres de visiter le site qui les a accueillis. C'est détendus que les agents sont revenus chez eux, avec

la certitude que cette récréation contribuera à donner un coup d'accélérateur au rendement professionnel.

Bi Djo Traye

NOTRE SITE WEB

www.dgbf.gouv.ci

Fête des mères

Les mères de la Direction de la Solde magnifiées

L'Association des Femmes de la Direction de la Solde dénommée "Les Sœurs Unies" a organisé sa traditionnelle fête des mères, le vendredi 29 mai 2015 à la salle de la rotonde de la Tour F de la Cité Financière à Abidjan-Plateau.

mères leur donne l'occasion de rendre un hommage mérité à toutes les mamans de Côte d'Ivoire en général, et à celles de leur association en particulier. Elle a tour à tour, remercié le Directeur Général du Budget et des Finances et le Directeur de la SOLDE

d'Abidjan, la présidente a exprimé la gratitude de toutes les mères présentes. Madame TOHOUN Pulchérie a clos ses propos en rendant un hommage au comité d'organisation qui a mis tout en œuvre pour la réussite de l'évènement. Pour le parrain, monsieur N'CHO



Mme TOHOUN Pulchérie Présidente des «Sœurs Unies de la SOLDE»



Discours du parrain de la cérémonie

Les festivités de la fête des mères initiées par "Les Sœurs Unies", de la Direction de la Solde, ont été ouvertes par madame TOHOUN Pulchérie, présidente de ladite association. Elle a indiqué que cette édition de la fête des

pour les marques d'attention et les soutiens de tous ordres en faveur de toutes les femmes de la DGBF lors de cette journée. Enfin, au parrain de la cérémonie M. N'CHO Vincent, par ailleurs, Vice-gouverneur du District

Vincent, le choix porté sur sa personne est, au delà de la symbolique, un honneur qui lui est fait. Il a exhorté ses filleules au travail bien fait, à l'humilité dans le travail et surtout à la courtoisie les unes envers les autres avant de promettre un pèlerinage chrétien à l'une des femmes de l'association "Sœurs Unies" à Lourdes, en France.

La cérémonie a été marquée, cette année par la présentation officielle des membres fondateurs des "Sœurs Unies". L'autre temps fort de ce moment a été les pas de danses esquissés par les Mamans qui se sont également prêtées à un concours « Awoulaba ». La cérémonie s'est achevée par un repas et la distribution de présents. Au nombre des invités, on a noté la présence de monsieur, DRISSA Coulibaly, premier parrain des "Sœurs Unies",

Marina Affro



Des femmes esquissent des pas de danse

LISEZ ET FAITES LIRE



MA-DBE

Un nouveau président pour la mutuelle

Les agents de la Direction du Budget de l'Etat (DBE), regroupés au sein de la Mutuelle des Agents de la DBE (MA-DBE), conscients du rôle prépondérant que pourrait jouer une mutuelle, viennent de se doter d'un nouveau président. Il s'agit de M. AHOUSI Ahiman Patrice. La cérémonie d'investiture s'est déroulée le vendredi 13 mars 2015, à la Rotonde de la Cité Financière, Tour F.

La cérémonie d'investiture du président de la mutuelle de la Direction du Budget de l'Etat a commencé à 15h 30mn, par le mot de bienvenue du président du comité ad hoc, Mlle FOFANA Kadidja, Sous-directrice à la DBE, suivi de l'intervention du nouveau président qui a insisté sur le rôle que joue la mutuelle pour les agents. Pour M. AHOUSI, il était nécessaire de créer un cadre de rencontre pour



Des mutualistes lors de l'AG électorale

permettre aux agents d'échapper un tant soit peu au stress mais surtout partager des moments de joie et cultiver le sens de la solidarité. « Cette mutuelle a été créée sur la base du constat que le travail abattu par les agents est très prenant ». Tirant les leçons de la défunte

Association des Cadres du Budget (ACB), le nouveau président a souligné la nécessité de capitaliser les erreurs du passé afin d'éviter un autre échec. Pour ce faire, il a demandé aux agents de s'approprier la mutuelle pour assurer son rayonnement. « L'objectif de la mutuelle a toujours été de gérer les fonds des mutualistes dans la transparence, et de faire face à tout besoin en toutes circonstances » a-t-il expliqué tout en insistant sur les notions d'entraide et de solidarité. M. AHOUSI remercie les agents de la DBE, et les membres du bureau, pour leur engagement. Il a sollicité leur soutien afin de mener à bien sa mission. M. AHOUSI qui a procédé à la présentation de son bureau a promis de mettre tout en œuvre pour être à la hauteur des attentes des mutualistes. La cérémonie d'investiture du président de MA-DBE s'est déroulée dans une ambiance conviviale.



M. AHOUSI, président MA-DBE (au centre) avec à ses côtés des membres de son bureau

Moussa Bamba

LISEZ ET FAITES LIRE

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET ET DES FINANCES

Journée Internationale des Secrétaires

La DRBMGP honore ses secrétaires



Monsieur BAH Ezechiel pose avec les secrétaires de la DRBMGP et de la DFCD

La Direction de la Réforme Budgétaire et de Modernisation de la Gestion Publique (DRBMGP) a sacrifié à la tradition en célébrant ses secrétaires. C'était le 17 avril 2015.

A la faveur de la Journée Internationale qui leur est dédiée tous les ans dans le monde entier, et comme l'on ne peut être heureux tout seul, les secrétaires de la la DRBMGP ont invité leurs collègues de la Direction de la Formation de la Documentation et de la Communication (DFCD) pour un partage. La doyenne des secrétaires, Madame KRA Rosine dans son mot de bienvenue, a remercié les invités pour leur présence distinguée. Monsieur BAH Ezechiel, parrain de cette

cérémonie a ouvert le buffet non sans faire un bref historique de la journée consacrée à la secrétaire. Selon lui, la fête des secrétaires est née en 1951 en Amérique du Nord dans le but de promouvoir leur fonction. En effet, le métier de secrétaire ou d'assistante avait pendant longtemps souffert de préjugés défavorables. Les films de cette époque confirme cette image. Nous avons pour preuve le film intitulé "Chéri je me sens rajeunir" qui montre une secrétaire (Marilyn Monroe) pas très futée et qui ne "sait pas taper" correctement à la machine à écrire. Par la suite, la fête des secrétaires sera exportée en Europe dans les années 90 grâce à des entreprises américaines comme Ford ou Apple. Sous nos tropiques, la célébration est encore plus

récente mais se déroule avec faste.

Cette journée est aussi l'occasion pour les employeurs de remercier leurs secrétaires. A l'occasion, les patrons selon leur sensibilité offrent des présents de tous ordres à leurs collaboratrices. Cette journée permet de les remercier pour leur travail et de montrer une certaine sympathie pour cette profession avec des formules comme "Merci pour votre travail et votre bonne humeur", "Je te souhaite une bonne fête" ou encore "bravo pour votre professionnalisme, vous êtes un bon appui".

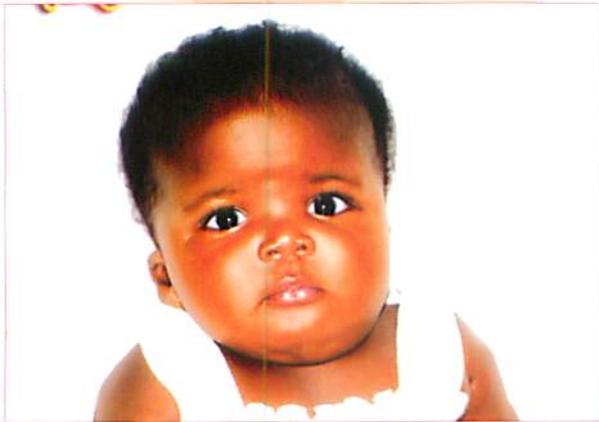
Les dames n'ont rien négligé pour la réussite de la fête. Au menu, tout y était ou presque. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la fête fut très belle.

Serge Kairedine

NOTRE SITE WEB

www.dgbf.gouv.ci

NAISSANCES



• **AKA Ozoua Marie Sophie**, née le 10 juillet 2014 à la Clinique Médicale des Deux Plateaux-Agban, fille de M. AKA Charles, Juriste, et de Mme KRA Denise, Secrétaire à la Sous-direction des Opérations Budgétaires des Collectivités Décentralisées.

• **BERTE Selma Kletio** née le 17 Janvier 2015 au Centre de Santé Communautaire Urbain de Cocody Angré, fille de Lassina BERTE, Informaticien à la Direction du Patrimoine de l'Etat (DPE) et de KONAN Amino Carine Salomé.



SISSOKO Mama Zeinab et SISSOKO Fatim Sara, nées le 28 janvier 2015 à Cocody les Deux Plateaux (clinique Fatima), filles de M. Ali SISSOKO, Assistant du Directeur Général du Budget et des Finances (DGBF) et de Madame KARAMOKO Aminata, Commerçante.



NECROLOGIE

► **M. OUEDRAOGO Norbert**, père de Mlle OUEDRAOGO Natacha, Secrétaire à la Direction des Opération des Collectives Décentralisées. Décès survenu le mardi 24 février 2015 au CHU de Yopougon. L'inhumation a eu lieu le samedi 14 mars 2015 au Cimetière de Williamsville.

► **Mlle TOUBOUI Lou Virginie**, petite sœur de M. TOUBOUI Bi Zan Roger, Sous-directeur du Contrôle de Traitement, en service à la Direction de la Solde. Décès survenu le dimanche 12 mars 2015 à l'Hôpital Général de Bouaflé. L'inhumation a eu lieu le samedi 18 avril 2015 au Cimetière de Bonon.

► **M. TRAORE Mamadou**, père de Mme TRAORE Alimata, Chargée d'Etudes à la Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication (Sous-direction de la Documentation), décès survenu le dimanche 03 mai 2015 au CHR de Korhogo. L'inhumation a eu lieu le lundi 04 mai au cimetière de Korhogo.



DGBF

DIRECTION GENERALE
DU BUDGET ET DES FINANCES

NOTRE SITE WEB

www.dgbf.gouv.ci